



PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE LUNDI, 17 FÉVRIER 2025 À 18H30

SONT PRÉSENTS(ES) :

Mesdames
Gabrielle Beaudry
Nathalie Mercier
Stéphanie Landry
Sandra Landry
Gaétane Cyr
Maryse Bourque

Messieurs Nelson Lamoureux
Hugo Fillion-Dionne

ÉTAIENT ABSENTS (ES):

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Ouverture de la réunion
 4. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2024
 5. Adoption du budget du CÉ
 6. Adoption du rapport annuel de gestion du CÉ 2023-2024
 7. Adoption du bilan annuel du projet éducatif 2023-2028
 8. Approbation du temps consacré pour les matières 2025-2026
 9. Présentation et adoption du PPP 2025-2026
 10. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026
 11. Vie scolaire
 12. Varia
 13. Questions de l'assistance
 14. Prochaines rencontres
 15. Levée de l'assemblée

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Il y a quorum à la réunion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution C.É. No 582.07

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Nelson Lamoureux déclare la réunion ouverte.

4. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2024

Résolution C.É. No 582.08

IL EST PROPOSÉ par Mr Hugo Fillion-Dionne d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

5. ADOPTION DU BUDGET DU CÉ

Résolution C.É. No 582.09

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry et appuyé par Mme Gaétane Cyr d'adopter le budget pour le C.É.

Adopté à l'unanimité.

6. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DU CÉ 2023-2024

Résolution C.É. No. 582.10

IL EST PROPOSÉ par Mr Hugo Fillion-Dionne d'adopter le rapport annuel de gestion du CÉ 2023-2024

Adopté à l'unanimité.

7. APPROBATION DU TEMPS CONSACRÉ POUR LES MATIÈRES 2025-2026

Mr Nelson Lamoureux explique comment le temps consacré à chaque matière fonctionne.

Résolution C.É. No 582.11

IL EST PROPOSÉ par Mme Sandra Landry d'approver le temps consacré pour les matières 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET PÉDAGOGIQUE AU PARTICULIER 2025-2026**RÉSOLUTION C.É. NO 582.12**

IL EST proposé par Madame Maryse Bourque d'adopter le projet pédagogique au particulier 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité

9. RÉVISION ET APPROBATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2024-2025

L'ensemble du conseil prend connaissance des règles de fonctionnement du SG.

Résolution C.É. No 582.13

IL EST PROPOSÉ par Mme Gabrielle d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité.

10. VIE SCOLAIRE

Cette année, un grand nombre d'activités parascolaires sont offertes aux élèves, plus que dans le passé. Mme Sandra Landry propose de faire connaître la mi-carême aux élèves de l'école en faisant des activités durant cette semaine-là. Le CÉ se demande s'il ne serait pas souhaitable de voir à visiter les musées locaux avec les élèves afin de leur faire connaître l'histoire locale. M Nelson Lamoureux informe les membres des dernières nouvelles concernant le projet de cour d'école.

11. VARIA

Aide alimentaire. Le CÉ demande à la direction d'écrire une lettre d'appui dans le cadre de la demande pour devenir membre du club des petits déjeuners.

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucunes questions de l'assistance.

13. PROCHAINES RENCONTRES

La prochaine rencontre se tiendra le 9 avril à 18h30.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution C. É. No. 582.14

IL EST PROPOSÉ par Mr Hugo Fillion-Dionne de lever de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Nathalie Mercier
Présidente du C.É.

Nelson Lamoureux
Directeur de l'école